

marché pour les chevaux, dont un grand nombre, élevés dans le Manitoba et les Territoires, se sont facilement vendus à des prix satisfaisants.

En outre de cela M. James Simpson a importé 600 chevaux au Manitoba pendant l'année; David McGregor, 300; James White, 200—ce qui fait, au total, 1,100. Et en sus de ce nombre il en a été importé beaucoup de petits lots qui ont été facilement vendus. Ces faits tendent à démontrer que nous ne dépendons pas seulement de la production du blé, mais que la culture mixte est très profitable; le fait est que les herbes nourrissantes de nos prairies nous permettent de produire du bœuf aussi bon que n'importe lequel dans le monde, ainsi que des chevaux, des moutons et du laitage qui n'ont de supérieurs nulle part.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. F. McCREARY,
Commissaire.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE SANTÉ FÉDÉRAL À WINNIPEG.

(Annexé au rapport du commissaire McCreary.)

WINNIPEG, 1er janvier 1898.

Monsieur FRANK PEDLEY,
Surintendant de l'immigration,
Département de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—Je suis entré dans l'exercice des fonctions d'officier de santé le 1er mars 1897, et j'ai l'honneur de faire le rapport qui suit :—

A ma première visite au dépôt des immigrants, je trouvai là un certain nombre de ces derniers qui avaient la gale. Je mis immédiatement en traitement tous ceux qui étaient atteints de cette dégoûtante maladie, et je fis en même temps nettoyer et désinfecter le bâtiment. Je constate qu'un grand nombre des immigrants étrangers souffrent de cette maladie.

J'ai soigneusement examiné tous les immigrants à leur arrivée, avant qu'il ne leur fût permis de mettre le pied dans le dépôt, et une fois j'ai été, jusqu'à Ignace, au-devant de deux trains qui, disait-on, nous amenaient un grand nombre de personnes atteintes de maladies infectieuses. Je trouvai un certain nombre de cas de fièvre scarlatine sur chacun de ces trains, et aussi quelques cas de rougeole. J'envoyai à l'hôpital de Winnipeg trois personnes atteintes de fièvre scarlatine, et je fus obligé d'en traiter trois autres dans un bâtiment isolé dépendant du dépôt.

Afin de protéger contre l'infection les fonctionnaires et employés du département, surtout ceux qui ont à manipuler des chèques, des billets de chemin de fer et autres papiers, je les munis d'une solution antiseptique, avec instruction d'en faire usage chaque fois qu'ils s'exposent.

J'ai fait des visites quotidiennes au dépôt; de fait, je n'ai pas manqué d'y aller un seul jour depuis que je suis entré dans l'exercice de mes fonctions il y a dix mois, et j'ai le plaisir de dire qu'aucun des fonctionnaires ou employés du département, ni aucun visiteur, n'a contracté de maladie en visitant le dépôt.

Il a été fait à la plomberie, dans le dépôt, quelques légères modifications qui ont eu un meilleur assainissement pour résultat. Mais il y a actuellement grand besoin d'accroître l'aménagement de lavoir dans les salles du bâtiment qui sont réservées aux étrangers et dans lesquelles nous avons jusqu'à 150 immigrants, 200 même à la fois, quand il n'y a de lavoir que pour trois personnes. Toutes nouvelles additions